

**Sujet :** [INTERNET] Société LABORDE à Oloron Sainte Marie / renouvellement autorisation exploiter carrière calcaire

**De :** [REDACTED]

**Date :** 15/04/2024 17:14

**Pour :** pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Bonjour Madame, Monsieur,

comme vous en donnez la possibilité, je vous adresse mon avis sur le projet indiqué en objet de ce mail.

Dans les perspectives écologiques alarmantes que nous connaissons, il me semble insensé de continuer à détruire le vivant, à exploiter la terre et à bétonner sa surface.

Comment pouvons-nous continuer à agir de la même manière (reconduire l'extraction sur 30 ans) en espérant des effets différents (sauver l'environnement)?

Merci de vous engager dans la préservation de la vie !

Agnès Lafaye